

COMPTE-RENDU

Membres du Comité présents :

- Alain BOMPARD, Entrepreneur - Club d'Entreprise
- François SIMO, membre associé au comité de programmation
- Elvina MARCOULY-JOUX, Directrice - Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
- Jean Baptiste BONNIN, Coordinateur du CPIE Marennes Oléron
- Joseph HUGHES, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron

Autre personne présente : Jean-Claude MERCIER, Directeur – PETR du Pays Marennes Oléron, Michael SPADA, animateur-gestionnaire du programme LEADER - GAL du Pays Marennes Oléron.

Membres du Comité excusés :

- Mathieu GILLES, Chargé de développement – Association Marennes Oléron TV
- Joël BARREAU, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes
- Christian GUIGNET, Délégué titulaire de la Communauté de communes du bassin de Marennes

L'objet de la réunion : préparer l'ordre du jour du comité de programmation qui se tiendra le 28 novembre 2019 à la Maison des Initiatives et de Services de Marennes-Hiers-Brouage

DOSSIERS A ETUDIER EN OPPORTUNITE AU COMITE DE PROGRAMMATION DU 28 NOVEMBRE 2019

Fiche action mobilisée	Intitulé du projet	Présence dans	Contenu	Coût total de projet (CT)	Montant LEADER sollicité	Commentaires des membres du comité préparatoire
6 – Adaptation des services à la population locale	Création d'un local couvert de skate dans un bâtiment communal à la Cailletière <i>Commune de Dolus d'Oléron</i>	Patrick Jampierre	Réhabilitation d'un bâtiment de la Cailletière et construction d'un bowl en collaboration avec l'association Gang of Greenwood afin de faire de ce lieu l'unique lieu couvert du territoire pour la pratique du skate. Ce projet s'inscrit dans le projet global mené à la Cailletière.	146 000€	30 000 €	• Bon accueil général de l'idée d'un local couvert de skate avec en particulier la reconnaissance que le lieu peut répondre à une réelle attente sur toute l'île d'Oléron. • Le comité considère que le projet est sélectionnable mais à noter toutefois qu'il mérite d'être réétudié en profondeur à la lumière du projet global de la Cailletière lorsque le dossier pourra être plus abouti. • A noter également que dans le contexte de fin de programmation pour le GAL du Pays Marennes Oléron et les délais nécessaires à la commune de Dolus d'Oléron pour déposer un dossier complet, l'opération aura peu de chance de pouvoir être financée sans rallonge de l'enveloppe accordée à notre territoire, et ce même si le projet est sélectionné lors du comité de programmation. Révision de la notation du projet à 9 points (annexe 1)
1 – Soutien aux Circuits-courts et productions locales	Diversification de l'exploitation agricole par la création d'un atelier de transformation fromagère <i>EARL le Pelard</i>	,	Elevage de vache laitière conventionnel souhaitant développer un atelier de transformation fromagère et ainsi donner une plus-value à la matière première produite sur l'exploitation par une commercialisation en circuit-court sur les territoires du Pays Marennes Oléron et des communautés d'agglomération de Royan Atlantique et de Rochefort Océan. A l'issue d'un accompagnement technique (ENILIA, Chambre d'agriculture et CRITT Agro Alimentaire), l'exploitation souhaite investir dans du matériel et des bâtiments pour lancer l'activité.	65 000 €	20 800 €	Bon accueil du projet qui répond bien à la stratégie de la fiche-action concernée, d'autant plus en considérant la difficulté à soutenir des porteurs de projet privés. Le comité préparatoire juge cependant nécessaire de pouvoir présenter beaucoup plus en détail le projet pour évaluer sa maturité et se prononcer sur sa sélection. Il faudrait en effet a minima présenter des éléments d'une étude de marché démontrant le potentiel de commercialisation du produit. Dans ce sens, il sera proposé au porteur de projet de mettre à jour de façon détaillée son dossier avant de le faire étudier pour sélection par le comité de programmation.

Fiche action mobilisée	Intitulé du projet	Présence	Contenu	Coût total de projet (CT)	Montant LEADER sollicité	Commentaires des membres du comité préparatoire
4 – Valorisation du patrimoine naturel	Matériel pédagogique pour la cabane aux oiseaux, l'observatoire du Site de Fort-Royer <i>Association Fort-Royer</i>		L'Association a réhabilité et construit des cabanes ostréicoles dans le but d'accueillir un observatoire ornithologique. Ce lieu permettra de faire découvrir au public les oiseaux présents dans la réserve naturelle grâce à de multiples supports pédagogiques. Afin de développer nouveau programme d'animation autour de la découverte des oiseaux de la vasière, l'association doit investir dans du matériel et des équipements pour les cabanes.	11 400 €	4 200 €	Le comité technique reconnaît le mérite de l'association qui a su persévérer depuis 2015 pour permettre la réalisation de l'observatoire. La notation du projet est de 12 points (annexe 2)
8 – Montée en compétence du territoire	Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission Développement local et Francophonie <i>Communauté de communes du bassin de Marennes</i>		Le projet de coopération internationale autour de la francophonie initié par la ville de Marennes avec l'aide de la communauté de communes de l'île d'Oléron, puis porté par le PETR du Pays Marennes Oléron est une politique structurante pour le territoire du Bassin de Marennes. Dans le cadre du protocole d'accord d'évolution du PETR du Pays Marennes Oléron, il est proposé par la communauté de communes du Bassin de Marennes de transférer les agents titulaires chargé de ce dossier au sein de ses effectifs le 1 ^{er} janvier 2020 (mission représentant deux mi-temps sur 3 ans).	67 509 €	54 007 €	Pas de commentaire. La notation du projet est de 14 points (annexe 3)
5 – Amélioration de la qualité de vie et d'accueil à l'année	Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission culture et Francophonie <i>Communauté de communes du bassin de Marennes</i>			69 000 €	55 200 €	Pas de commentaire. La notation du projet est de 13 points (annexe 3)

INFORMATIONS

Contrepartie Régionale au programme LEADER

Lors du dernier comité de programmation était présenté le fonds de contrepartie Régionale au programme LEADER, avec des crédits régionaux pour le GAL de Marennes Oléron s'élevant à 223 652,78 € pour les années 2018-2019-2020-2021.

Il s'avère que les conditions de mobilisation se précisant en juillet, la mobilisation de ce fonds ne paraît à ce jour possible qu'à hauteur maximum de 30%. Les conditions pour mobiliser le fonds sont :

- Le projet ne peut pas prétendre directement à un autre dispositif régional
- Le projet obtient l'aval des services de la politique sectorielle concernée
- Le projet n'est pas achevé
- Pas de frais de personnel

Un courrier du Président du GAL a été adressé au Président de la Région Nouvelle Aquitaine pour demander un assouplissement des conditions de mobilisation du fonds de contrepartie. Des échanges techniques sont en cours à la Région à ce sujet.

DECISIONS A SOUMETTRE AU COMITE DE PROGRAMMATION

Validations de documents

Les documents suivants seront joints au dossier de lecture et seront discutés et soumis à approbation du comité de programmation :

- CR du précédent comité de programmation
- Evolution de la composition du comité de programmation

Gestion de la fin d'enveloppe

Le tableau ci-dessous montre la progression potentielle de la consommation en considérant tous les dossiers déposés avant le 8 juillet 2019 ainsi que l'assistance technique jusqu'en 2022.

Statut des dossiers	05 juillet 2019	15 octobre 2019	
Païement sollicité	10%	19%	} 54% cumul programmé
Programmé	23%	35%	
Instruction Région en cours	32%	34%	
Montage en cours	54%	20%	
déposé avant le 08/07/2019 mais non sélectionné & attendu (assistance technique)	9%	9%	
TOTAL (Maquette de 1,5 million d'euros)	128%	117%	

- **Baisse depuis le 05 juillet de la sollicitation de la maquette** : Contrepartie (Fraction ligneuse CCIO, Cailletière Dolus), abandon (Camion de la santé), montant plus faible que prévu (Circuit-courts CCIO)
- **Perspectives au 31/12/2019 : Programmation + 21% en consultation écrite et, paiement +8%**
- **Surveillance des taux « réglementaires »** :
 - Transfert global prévisionnel entre FA prévu à 21% (< 30%, donc pas d'avenant nécessaire en 2020)
 - Assistance technique jusqu'en 2022 : 22% de la dépense publique hors top up (maximum 25%)

Il a été convenu au comité de programmation précédent de travailler en coordination avec les services de la Région et les membres du comité préparatoire sur les modalités de programmation des dossiers restants à instruire en 2020 si la pression sur l'enveloppe ne diminuait pas d'ici la fin de l'année et que le taux de maquette programmée (ou en cours d'instruction Région) est supérieur à 70-80%. Avec un taux de programmation dépassant les 70% fin décembre (estimation) et une pression qui ne redescend pas suffisamment, la Région Nouvelle-Aquitaine nous a appelé à faire valider dès maintenant de nouveaux critères précisant les modalités de gestion de fin de programmation.



LEADER 2014-2020 GAL du Pays Marennes Oléron

Comité préparatoire du 05 novembre 2019
Maison des Initiatives et Services de Marennes-Hiers-Brouage

Est alors proposé l'ajout de deux critères de sélection validés par la Région :

- **Critère 1 : la Fiche-Action de rattachement de l'opération.** les dossiers des FA non sur-sollicitées restent sélectionnés pour la programmation selon les critères déjà en vigueur
- **Critère 2 : Date d'Accusé de Réception du dossier complet** pour les opérations des Fiches-action sur-sollicitées

➔ Ainsi, pour les opérations rattachées à une fiche-action sur-sollicitée, la programmation se ferait par ordre d'arrivée des dossiers complets indépendamment de la fiche-action sur-sollicitée de rattachement. Aucun changement pour les opérations rattachées à une fiche-action non sur-sollicitée. Pour les opérations qui ne pourraient être programmées par manque de maquette disponible, elles pourront être étudiées à condition de nouveaux fonds disponibles (suite à des sous-consommation, l'attribution de nouveaux fonds, ...).

Le comité préparatoire propose de soumettre les décisions ci-dessous au comité de programmation lors de la réunion du 28 novembre 2019 :

- Validation des 2 critères ci-dessus à appliquer au moment de l'instruction par la Région ;
- Validation de l'autorisation d'effectuer des transferts entre FA dans la limite du seuil de 30% de la maquette globale ;
- Validation de l'autorisation d'effectuer des transferts vers l'AT dans la limite de 25% de la dépense publique.

Etant donné que de nouvelles règles concernant la programmation des dossiers est à l'ordre du jour du prochain comité de programmation, aucune programmation sera possible ce jour-là.



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



LEADER 2014-2020

GAL du Pays Marennes Oléron

Comité préparatoire du 05 novembre 2019

Maison des Initiatives et Services de Marennes-Hiers-Brouage

Annexe 1 : notation du projet « Création d'un local couvert de skate dans un bâtiment communal à la Cailletière » - Commune de Dolus d'Oléron ¹

Critères	Notes du PdP	Note du CoPrep	Commentaires
Contribution aux objectifs opérationnels	2 / 2	2 / 2	FA N° 5 - Objectif N° 4 : « développer une vie culturelle à l'année » en créant un lieu de rencontre entre jeunes publics autour de la culture « skate » FA N° 6 - Objectif N° 4 : « structurer l'accès aux services de l'enfance jeunesse » en réalisant une structure sollicitée avec constance par les jeunes Oléronais et donc répondre aux besoins exprimés, avec la possibilité d'y agréger les services institutionnels Il est proposé de ne pas retenir le caractère culturel de la pratique du skate. Par contre, le projet répond aux objectifs 1 et 4 de la FA6.
Valeur ajoutée sur le territoire	2 / 3	2 / 3	FA N° 5 - Effet attendu N° 4 : « mise en réseau et mutualisation renforcée des manifestations culturelles » en lien avec le site de la Cailletière qui propose déjà de nombreux événements qu'il s'agit d'entretenir au travers d'une nouvelle dynamique avec un public distinct (jeunes notamment) , les actions potées par le service enfance-jeunesse de la CdCIO et les acteurs de la glisse. FA N° 6 - Effet attendu N° 6 : « implication des acteurs sur le territoire, création d'un réseau d'acteurs » puisque la demande provient d'un collectif déjà constitué (association Gang of Greenwood), mais qui ne pourra réellement se déployer que s'il dispose d'un local ad hoc en continue Il est proposé de ne pas retenir le caractère culturel de la pratique du skate. Par contre, le projet répond aux effets attendus 1 et 3 de la FA6.
Innovation pour le territoire	2 / 5	1 / 5	Les services publics sont encore très souvent conçus selon un mode descendant, alors qu'ils sont en principe l'expression des besoins de la population. Ce projet s'inscrit dans ce dernier cas de figure puisque c'est l'émanation de jeunes skateurs auxquels un lieu manque pour pratiquer. L'enjeu de taille puisqu'il s'agit d'accompagner et de sécuriser une pratique encore perçue comme à risque (tant du point de vue du comportement que des stéréotypes associés à la discipline). Cette gouvernance partagée est le moyen de responsabiliser ce public qui pourra au-delà profiter à tous les jeunes Oléronais, sportifs ou non. Il permettra entre autres de structurer la filière glisse à l'année, à la fois dans une logique de compétition et de loisirs. Pour les projets innovant par certains aspects pour le territoire, la note est de 1 à 2. Par manque de définition du critère pour décider entre 1 et 2, le parti pris depuis le début est de mettre la note minimum. Proposition d'abaisser la note à 1 dans ce sens.
Rayonnement de l'impact du projet	3 / 4	2 / 4	Ce projet bénéficiera a minima à tous les habitants de l'île adeptes des sports de glisse en sachant qu'une structure de ce type a peu d'équivalent et qu'elle est donc susceptible drainer des praticiens

¹ En Noir : Les commentaires du PdP

En rouge : les commentaires apportées par le CoPrep

				du Pays. Si la dynamique se confirme, elle pourrait permettre d'attirer des jeunes qui ne pratiquent pas le skate mais savent pouvoir trouver un lieu de vie animé à l'année. Elle permettra également hors saison de pouvoir générer des événements pluriculturels. Il est fort probable qu'un tel projet attire un public de plusieurs communes autour de Dolus d'Oléron, sans pour autant être certain que le rayonnement soit sur toute la CdC
Approche collaborative	démarche ascendante participative	1 / 1	0 / 1	Ce projet résulte de la volonté d'une association qui est à la recherche depuis des années d'un tel équipement. Ses membres seront associés au montage du dossier, y compris à la phase administrative pour recueillir des fonds. La constance de leurs demandes laisse présager une utilisation à plein du lieu. Le souhait de disposer d'un local de réunion témoigne aussi de l'envie de s'investir dans la durée, alors que cet engagement est souvent relégué. Quand le projet sera plus abouti, des éléments concrets de la participation des partenaires (association, CdC) dans le projet devront justifier de la démarche. A ce stade, il est proposé de ne pas noter ces critères mais cela pourra évoluer.
	démarche partenariale	2 / 2	0 / 2	
Critères complémentaires	Transition énergétique	1 / 3	1 / 3	A l'identique des autres projets portés par la municipalité, ce projet de réhabilitation sera exemplaire au plan environnemental, avec l'utilisation de matériaux bio-sourcés (cf. le programme de la consultation). Le critère sera vérifié via le cahier des charges du marché.
	Création d'emploi	1 / 2	0 / 2	En lien avec la fédération française de skate et roller, il permettra à un ou des moniteurs de passer un certificat qualitatif de professionnalisation en skate (l'équivalent du BE pour les activités de glisse nautique) afin d'encadrer au mieux les participants Seuls les CDD ou les CDI garantis sont retenus pour la notation
	Transférabilité	0 / 1	0 / 1	
	Prolongement du projet anticipé	1 / 1	1 / 1	Ce projet s'intègre au chantier plus vaste du site de la Cailletière qui vise à permettre un mode d'expression directe des habitants, avec des associations aux objets multiples mais portées par un même idéal de mobilisation collective (ce dont les labellisations tiers lieu et bientôt « espace de vie sociale » de la CAF témoignent) »
	Effet levier	2 / 2	0 / 2	En l'état, le Leader est identifié comme le seul financeur, même si d'autres bailleurs seront sollicités. Une réponse positive de principe sera un atout de taille dans ces démarches à venir, pour attester de la solidité du dossier et de son intérêt Dans le contexte de fin de programmation connu du porteur de projet, aucune réponse positive en sélection à ce stade permet de garantir une disponibilité de fonds lorsque le dossier complet sera déposé. La subvention LEADER ne peut malheureusement plus être vue comme un levier déterminant aux yeux des cofinanceurs potentiels.
TOTAL		17	9	

Annexe 2 : notation du projet « Matériel pédagogique pour la cabane aux oiseaux, l'observatoire du site de Fort Royer » - association du site ostréicole et naturel de Fort-Royer

Critères		Notes du PdP validées par le CoPrep	Commentaires
Contribution aux objectifs opérationnels		1 / 2	FA 4 – Objectif 1: Améliorer la connaissance et la préservation du patrimoine naturel
Valeur ajoutée sur le territoire		2 / 3	FA 4 – Effet 2: Sensibilisation et éducation à l'environnement en adaptant le langage et la communication en fonction des publics cibles FA 4 – Effet 5: réappropriation des espaces naturels par les habitants (en sachant que les scolaires de l'île ont un accès privilégiés au site)
Innovation pour le territoire		3 / 5	Aucun point d'observation ornithologique n'existait sur le territoire et notamment sur la partie Réserve naturelle
Rayonnement de l'impact du projet		3 / 4	Le site est connu à l'échelle de toute l'île et sa promotion est faite sur tout le territoire (promotion active du site déjà en place via l'office du tourisme notamment)
Approche collaborative	démarche ascendante / participative	0 / 1	
	démarche partenariale	0 / 2	Démarche partenariale engagée avec la LPO, gestionnaire de la réserve naturelle de Moeze-Oléron. Cependant, il n'y a pas à la connaissance de l'équipe technique une démarche partenariale dans la gouvernance (une fois l'activité lancée).
Critères complémentaires	Transition énergétique	0 / 3	
	Création d'emploi	0 / 2	
	Transférabilité	1 / 1	L'objet de la cabane et de pouvoir faire un transfert de connaissance au public cible avec l'ensemble des outils disponible sur le site
	Prolongement du projet anticipé	0 / 1	
	Effet levier	2 / 2	Les supports pédagogiques ne pourront être acquis qu'après programmation du dossier La subvention LEADER peut être vue comme un levier déterminant étant donné le dépôt du dossier complet acté
TOTAL		12 points	

Annexe 3 : notation du projet « Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission Développement local et Francophonie » - Communauté de communes du bassin de Marennes

Critères		Notes du PdP validées par le CoPrep	Commentaires
Contribution aux objectifs opérationnels		2 / 2	FA8 – Objectif 4: Mettre en œuvre des stratégies locales de développement FA8 – Objectif 2: Développer la culture de la formation et de la mobilité internationale FA9 – Objectif 1: Permettre et favoriser les échanges entre territoires organisés autour d'un projet construit en commun
Valeur ajoutée sur le territoire		3 / 3	FA8 – Effets 1, 2, 4, 5, 8. FA9 – tous les effets
Innovation pour le territoire		0 / 5	Cette démarche existe depuis 2013 sur le territoire
Rayonnement de l'impact du projet		4 / 4	Au-delà du territoire du GAL du Pays Marennes Oléron (territoires coopérants)
Approche collaborative	démarche ascendante / participative	0 / 1	
	démarche partenariale	2 / 2	Selon les actions, des partenariats sont mis en place y compris dans la gouvernance (Mission locale pour l'envoi des jeunes, Office du tourisme pour le tourisme généalogique,...)
Critères complémentaires	Transition énergétique	0 / 3	
	Création d'emploi	0 / 2	
	Transférabilité	0 / 1	
	Prolongement du projet anticipé	1 / 1	L'animation permet d'engager de nouvelles actions de développement sur le territoire
	Effet levier	2 / 2	Financement indispensable à la réalisation de la mission La subvention LEADER peut être vue comme un levier déterminant considérant le montant ainsi que le dépôt du dossier complet déjà effectué
TOTAL		14 points	

Annexe 4 : notation du projet « Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission culture et Francophonie » -
Communauté de communes du bassin de Marennes

Critères		Notes du PdP validées par le CoPrep	Commentaires
Contribution aux objectifs opérationnels		2 / 2	FA 5 – objectif 3: développement la vie culturelle à l'année FA9 – Objectif 1: Permettre et favoriser les échanges entre territoires organisés autour d'un projet construit en commun
Valeur ajoutée sur le territoire		2 / 3	FA 5 – Effet 4: Mise en réseau et mutualisation renforcée des manifestations culturelles FA 9 – Effet 3: Lancer une dynamique territoriale locale, interterritoriale et transnationale (résidences d'artiste pouvant se poursuivre sur les territoires coopérant)
Innovation pour le territoire		0 / 5	
Rayonnement de l'impact du projet		4 / 4	Au-delà du territoire du GAL du Pays Marennes Oléron (territoires coopérants)
Approche collaborative	démarche ascendante / participative	1 / 1	Forte participation des du public cible via le mise en place d'une commission mixte culture
	démarche partenariale	2 / 2	Notamment pour les résidences d'artistes, forte démarche partanariale avec conventionnement entre les structures bénéficiaires + participation active dans la gouvernance via la commission mixte culture.
Critères complémentaires	Transition énergétique	0 / 3	
	Création d'emploi	0 / 2	
	Transférabilité	0 / 1	
	Prolongement du projet anticipé	0 / 1	
	Effet levier	2 / 2	Financement indispensable à la réalisation de la mission La subvention LEADER peut être vue comme un levier déterminant considérant le montant ainsi que le dépôt du dossier complet déjà effectué
TOTAL		13 points	